



DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL

FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS D'ARBITRAGE

1ère SESSION – SAISON 2018/2019

A ADRESSER AU DISTRICT AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT L'OUVERTURE DU STAGE

Secrétariat : secretariat@essonne.fff.fr par fax : 01 60 84 65 74 ou par courrier : DEF 52, rue du Mesnil CS 23009 - 91223 BRETIGNY

CANDIDAT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone Domicile : Téléphone Portable :

Email :

La signature du candidat ainsi que l'autorisation du représentant légal (pour les candidats mineurs) sont obligatoires

| | | |
|--|---|--|
| <p style="text-align: center;">Cachet club (si le candidat est présenté par un club)</p> <p style="text-align: center;">(Un candidat arbitre peut se présenter individuellement – Art 24 du Statut Fédéral de l'Arbitrage)</p> | <p style="text-align: center;">Signature du Candidat</p> | <p style="text-align: center;">Autorisation du représentant légal (pour Candidat MINEUR)</p> <p>Je soussigné(e).....</p> <p>Père <input type="checkbox"/> / Mère <input type="checkbox"/> / Tuteur légal <input type="checkbox"/> autorise (Nom et prénom du Candidat).....</p> <p>à suivre une formation à l'arbitrage, dispensée par le District de l'Essonne de Football et à pratiquer l'arbitrage du football.</p> <p>Signature du représentant légal :</p> |
|--|---|--|

REFERENT ARBITRE CLUB

Nom : Prénom :

Téléphone Domicile : Téléphone Portable :

Email :

Pièces OBLIGATOIRES à fournir pour les candidats :

- Si joueur photocopie de votre licence.
- Une photocopie d'un justificatif d'identité.
- Un certificat médical d'aptitude au sport et à l'arbitrage du football
- Un chèque de 150,00 € représentant les droits d'inscription pour le football à onze *
- Un chèque de 50,00 € de caution en cas d'absence à l'ouverture du stage
- Un bon de formation de 25€ téléchargeable sur notre site : <https://essonne.fff.fr/formations/inscriptions-formations/> (bons illimitée pour les licenciées féminines à concurrence du montant de la formation)
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- * *Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de stage.*

Vous recevrez une convocation officielle avant le début du stage

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RETOURNE